

Rachat du Groupement hospitalier de Grenoble Pourquoi il faut opter pour la solution coopérative

Le 26 septembre dernier, le Groupement hospitalier mutualiste de Grenoble (GHM) a annoncé publiquement la décision de vente des activités du groupement par la Mutuelle Adréa/AESIO. En cause : la situation financière très difficile.

L'Union régionale des Scop d'Auvergne-Rhône-Alpes et la Confédération générale des Scop soutiennent et accompagnent l'équipe et les partenaires qui ont proposé une offre de rachat du GHM en Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) le 10 février dernier. D'autres partenaires de l'économie sociale et solidaire (ESS) pourront aussi être mobilisés.

Le GHM, qui emploie 1 100 personnes et 200 médecins, regroupe la « Mut » (une clinique mutualiste), la clinique d'Alembert, le centre Daniel Hollard, premier centre privé de cancérologie ainsi qu'une Clinique située à Voiron.

Créé il y a 60 ans, le GHM est aujourd'hui le 2^e acteur sanitaire du territoire et représente une alternative à l'hospitalisation publique, sans dépassement d'honoraires à la charge des patients.

L'enjeu prioritaire : maintenir l'offre de soins sur le territoire

Acteur majeur de santé du bassin grenoblois, le GHM a su tisser les liens avec les acteurs de la ville et les professionnels de santé. Il est reconnu pour inscrire son action dans les défis de santé du moment en plaçant **le patient au centre de la prise en charge**. Cet enjeu doit rester central sans faire abstraction de la réalité économique du groupe, condition incontournable de pérennisation de l'activité. Le rachat implique de trouver un équilibre entre une offre de soins de qualité, l'accès universel à cette offre et la recherche de stabilité économique. La mobilisation des acteurs du territoire, salariés, usagers, acteurs de la santé et institutionnels constitue déjà un pas vers cet équilibre. Leur implication sera demain un gage de réussite pour une solution pérenne et viable économiquement. Plusieurs salariés et médecins ont déjà fait part de leur volonté de participer au rachat du GHM et ont présenté leur vision stratégique du projet médical.

La solution coopérative, une solution crédible et viable économiquement

L'enjeu de la reprise est de réunir ces acteurs qui font de l'offre de soins et des patients une priorité. La Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) permet de répondre à cet impératif. **En effet, la Scic offre la double garantie d'impliquer les acteurs et d'agir dans l'intérêt général du territoire.** Les acteurs institutionnels comme la ville et la métropole, les partenaires de santé, les usagers, les salariés pourront s'inscrire dans le multi-sociétariat de la société coopérative. Ils seront les garants de l'utilité sociale du GHM par le maintien du statut d'établissement privé à but non lucratif, veillant à l'accès aux services de santé et à la permanence des soins, ainsi qu'à la prise en charge des patients à des tarifs opposables pour toutes les activités.

A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des 63 000 salariés des Scop et Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

A PROPOS DE L'UNION REGIONALE DES SCOP AUVERGNE-RHONE-ALPES

Avec un réseau fort de 9 290 entrepreneurs coopératifs, l'Union régionale des Scop encourage et accompagne la création, la transmission, la transformation et la reprise d'entreprises, de toute taille ou secteur. Une équipe de consultant-e-s se coordonne à chaque étape au côté des créateurs et repreneurs (prévisionnel d'activité, montage du plan de financement...), mobilise un panel d'outils financiers adaptés à tous types de besoins, puis assure un suivi régulier tout au long de la vie de l'entreprise, pour un taux de pérennité de 85% à 3 ans.

www.les-scop.coop

www.les-scic.coop

Contacts presse CG Scop

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Marion Lambert – m.lambert@auvray-associes.com / 01 58 22 25 97

Pierre Jouneaux – p.jouneaux@auvray-associes.com / 01 58 22 21 14

Contact presse UR Scop Auvergne-Rhône-Alpes

Elisa Brunet – ebrunet@scop.org / 04 78 53 08 06